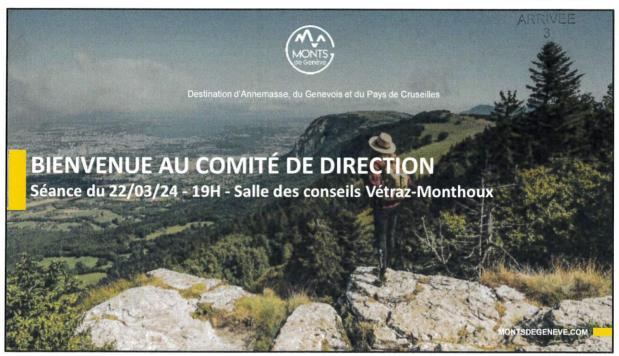
- 3 AVR. 2024



Séance du : 22 mars 2024

Nombre de membres du comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 23

Président de séance : M. ANTOINE Secrétaire de séance : M. BARONNET

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo: (6) Messieurs ANTOINE, MEHDI, GILET, Mesdames COTTET, MARTIN, BARGES-DELATTRE. Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Monsieur DE VIRY, Mesdames LOYAU, LECAUCHOIS. Madame CACOUAULT est représentée par Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (2) Madame BOETTNER, Monsieur CLERJON.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (11) Messieurs MOUCHET, VINCI, BARONNET, LUSTEAUX, GIRERD, SAGE-VALLIER, JACQUEMOUD, Mesdames BERTAL, CARTIER, QUEMENT, COUCHOURON. Membres de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, AVICE, RAMAULLY, RAMPON, BEAUPERE, BEARD, PERRIER, LACAN, PLÉE, REVUZ, TOUCHE, RUJID-OOZEER, Messieurs CORNARD, SOUVANSANOUK.

Invités présents : Monsieur BARRET, Madame MAGDELEINE.



Début de séance : 19h00 Le quorum est atteint.



BIENVENUE

# **MOT DE BIENVENUE**

Présentation Mairie de Vetraz-Monthoux



(B) 1'

Monsieur ANTOINE, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et fait une présentation rapide de la mairie de Vétraz-Monthoux qui nous accueille dans ses locaux pour ce Comité de Direction.



BIENVENUE





(B) 1'

Désignation secrétaire de séance: Monsieur BARONNET Eddy



## **ORDRE DU JOUR**

Présentation de l'équipe de l'Office de tourisme

Actus du Codir, de l'OT

Bilan Taxe séjour

Présentation du plan stratégique et marketing 2024

Présentation du budget primitif

Approbation du compte administratif et compte de gestion

**Questions diverses** 

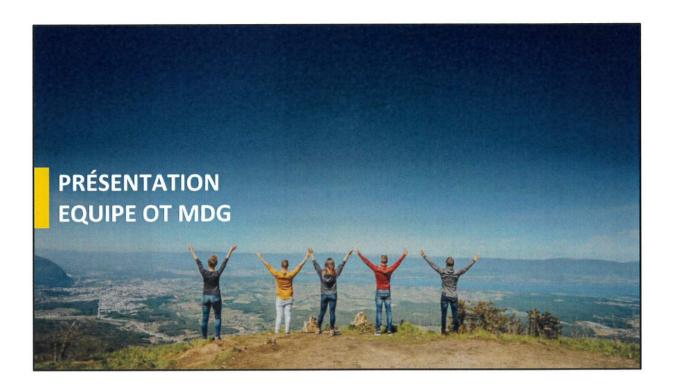


BIENVENUE

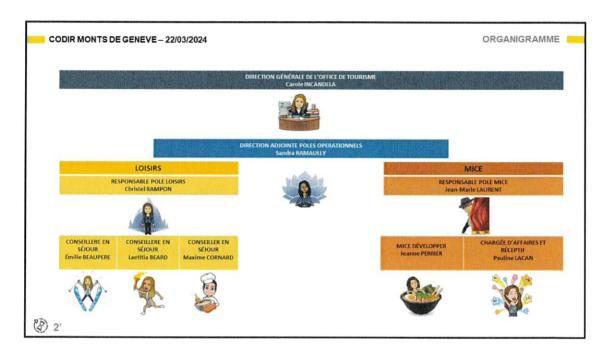
(a) 1'

Monsieur ANTOINE présente l'ordre du jour.









Madame INCANDELA prend la parole pour indiquer la présence de l'équipe. L'Office trouvait intéressant de présenter l'équipe notamment pour les nouveaux membres du Comité de Direction et permettre aux participants de ce CODIR, d'échanger avec eux pendant le moment de convivialité.

L'idée est que chaque membre de l'équipe se présente et que certains racontent une anecdote en lien avec un membre du CODIR, qui doit essayer de retrouver de qui il s'agit.

Madame INCANDELA présente la structure et se présente en tant que directrice de l'Office de Tourisme.

Madame RAMAULLY prend le relai et se présente en tant que directrice adjointe depuis quelques mois et responsable marketing et communication depuis 2020. Madame RAMPON, responsable pôle loisirs fête ses 10 ans à l'Office de tourisme. Elle raconte une anecdote: « j'ai pendant plusieurs années partagé mes pauses déjeuner avec l'un des membres du Comité de Direction ». Monsieur Lusteaux est le concerné. Madame BÉARD, conseillère en séjour depuis 1 an se présente.

Madame BEAUPERE se présente également en tant que conseillère en séjour. Monsieur CORNARD conseiller en séjour depuis 2 ans se présente et raconte une anecdote avec Monsieur BARONNET, qui a une batterie dans une de ses salles qui lui



anecdote avec Monsieur BARONNET, qui a une batterie dans une de ses salles qui lui a été donné par un très bon ami à lui.

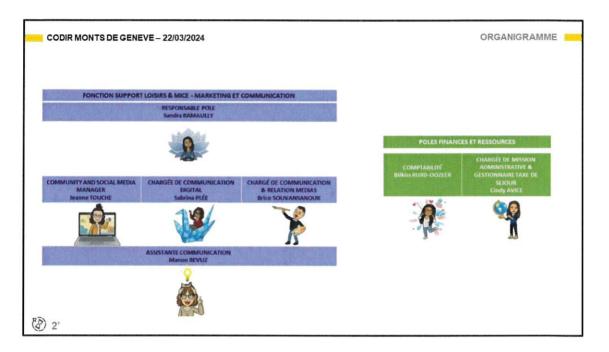
Madame RAMAULLY reprend la parole pour s'excuser de l'absence de Monsieur LAURENT, responsable du pôle MICE qui a rejoint la structure depuis 2020 mais qui a toujours eu un historique avec l'Office de tourisme.

Madame PERRIER se présente en tant que MICE Développer (Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions), qui est une création de poste. Elle est dans la structure depuis 1 an. Son rôle est de démarcher, prospecter la cible affaire.

Elle raconte une anecdote. Elle a reçu une invitation qui a été reportée avec un membre du CODIR pour une fondue à bord d'un bateau sur un lac. Il s'agit de Monsieur Jacquemoud.

Madame LACAN se présente en tant que chargée d'affaires MICE et relations partenaires. Son rôle est d'assurer les relations avec les différents partenaires de l'Office de tourisme qui soit tourisme d'affaire ou loisirs grand public et d'assurer le suivi des dossiers que Madame PERRIER apportent avec sa prospection.





Présentation de Madame TOUCHE, nouvelle recrue au sein de l'Office de tourisme. Elle se présente comme community and social media manager. Elle s'occupe principalement de la gestion des réseaux sociaux. Elle est arrivée depuis 2 semaines et demi.

Madame PLÉE, est à l'Office depuis 15 ans. Elle est chargée de communication digitale.

Elle raconte une anecdote partagée avec Madame RAMAULLY: lors d'un samedi d'octobre 2022, nous avons pu nous installer dans une télécabine, jouer au puissance 4 en bois géant et s'installer confortablement dans un nid suspendu pendant 2 petites heures. Monsieur VINCI est concernée par l'anecdote car le lieu concerné est LA YOURTE au Mercure.

Monsieur SOUVANSANOUK, chargé de communication et relation médias se présente. Il est a l'Office depuis juin 2019 et son anecdote est la suivante qu'il a partagée avec Madame RAMPON et Madame PLÉE: en 2019, nous avons battu à plate couture (en toute modestie) toute l'équipe lors d'un jeu grâce à une sublime prestation sur un opéra de Wagner. Il s'agit de la Maison du Salève représentée par Estelle COUCHOURON.

Madame REVUZ se présente. Elle est assistante communication depuis 1an et demi en alternance.

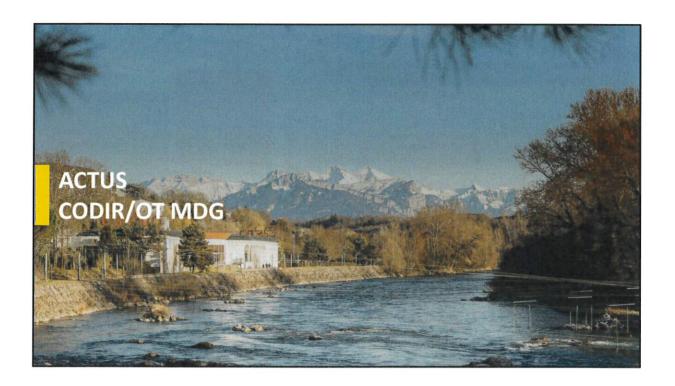


Madame RUJID-OOZEER se présente à son tour en tant que comptable de l'Office de tourisme. Son anecdote est la suivante: après une journée de travail il arrive qu'avec certains collègues nous allions boire un verre dans un hôtel muni d'un rooftop. Il s'agit bien sur du Novotel.

Pour finir Madame AVICE prend la parole pour se présenter. Elle occupe le poste de chargée de mission administrative et gestionnaire de la taxe de séjour depuis 2020. Monsieur DE VIRY ajoute que Madame AVICE est le support pour les meublés de tourisme (procédures, encadrement etc...)

Monsieur ANTOINE précise que Madame AVICE est à votre disposition pour vous accompagner si vous avez des questions à ce sujet.







**ACTUALITÉS** 

## **BARRET CONSEIL**

Cabinet spécialisé dans les relations presse et le conseil en communication stratégique.

#### MISSIONS 2024:

- Développement de la stratégie RP de la destination
- Service de presse dédié à l'Office de Tourisme
- Interlocuteur privilégié des médias (radios, télévisions, presse écrite et agences de presse)



**Thierry Barret** 

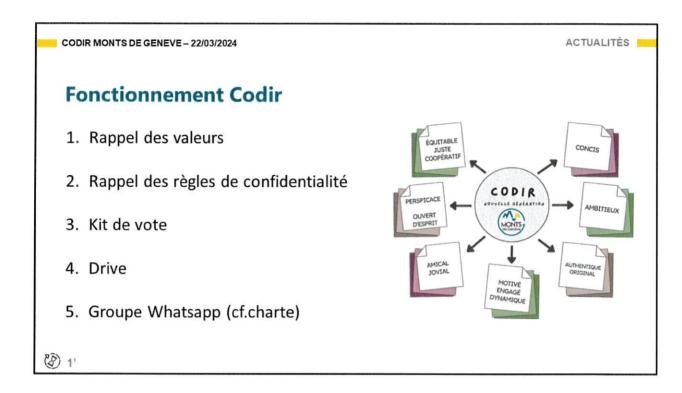


Madame RAMAULLY prend la parole pour introduire Monsieur BARRET Thierry qui gère le cabinet « BARRET CONSEIL » qui va nous accompagner sur tout le développement de nos relations presse qui est un aspect de la communication que l'on souhaite renforcer depuis longtemps.

Monsieur BARRET prend la parole. Il précise que c'est un ancien journaliste depuis 15 ans (radio, télévision, agence de presse...), il a travaillé à la technopole d'Archamps pendant une vingtaine d'années et souhaite mettre ses compétences et son réseau au service de l'Office de tourisme, pour mettre en avant les socioprofessionnels et les 3 territoires.

Son anecdote: il a retrouvé Monsieur LAURENT avec qui il a déjà collaboré.





Monsieur ANTOINE prend la parole pour rappeler le fonctionnement du CODIR avec:

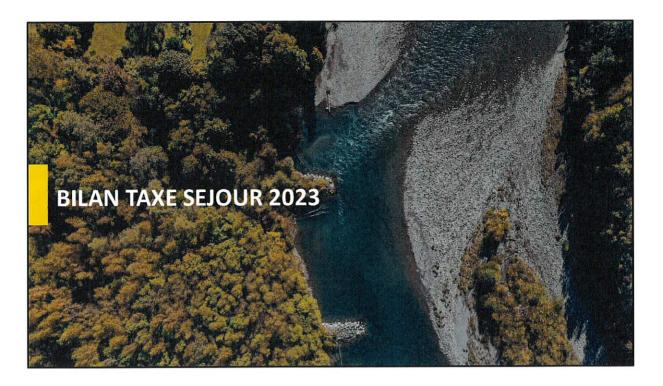
- · le rappel des valeurs qui nous animent,
- · la confidentialité de ces réunions,
- · la mise à disposition d'un kit pour les votes,
- la nouveauté du drive sur lequel sont mis les informations importantes et supports
- · Rappel de la médiathèque
- Groupe Whastapp

Madame INCANDELA reprend la parole pour expliquer que l'on aimerait créer un groupe Whatsapp dont on a déjà parlé ultérieurement pour faciliter les échanges, les sujets que vous souhaitez aborder au CODIR, partager de l'actu etc..

Une charte est mise à votre disposition que vous pourrez signer en fin de séance (cf. coin feedback) pour adhérer au groupe. Elle redonne les consignes pour l'utilisation de ce réseau.

Dernier point, Madame INCANDELA remettra aux membres le pass pro tourisme sans frontière, mis à disposition par la fédération des offices de tourisme, qui permet à tous les acteurs de la destination d'aller tester et de découvrir des sites touristiques de la destination au niveau de la Haute-Savoie mais aussi de la Suisse, de bénéficier de réductions et découvrir les pépites de la destination.

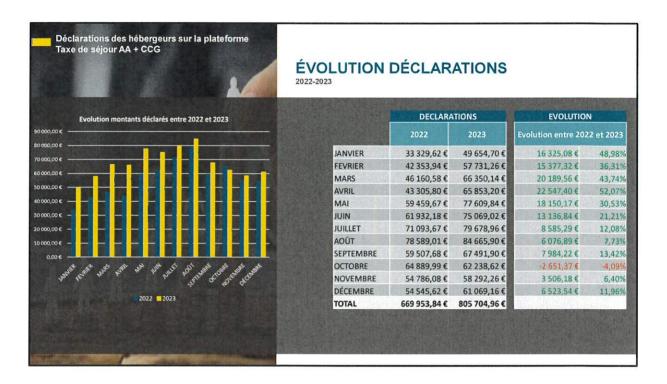




Madame INCANDELA introduit Madame AVICE pour une mise à jour des chiffres de la taxe de séjour présentés lors du DOB.

Madame AVICE prend la parole. Elle dresse un rapide bilan de la taxe de séjour sur l'année 2023.

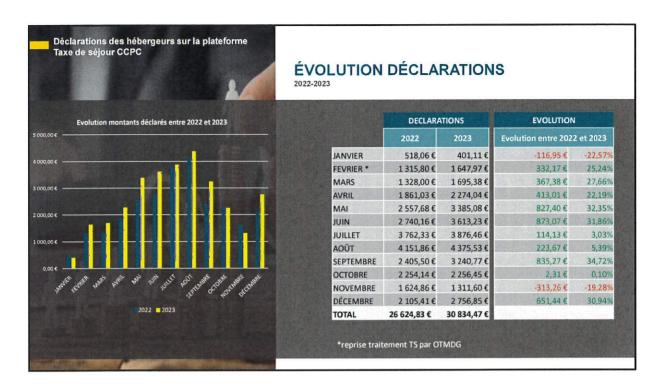




En 2023, on a pu observer une évolution significative des déclarations de la taxe de séjour que vous pouvez constater à travers ce tableau et cet histogramme qui vous sont présentés.

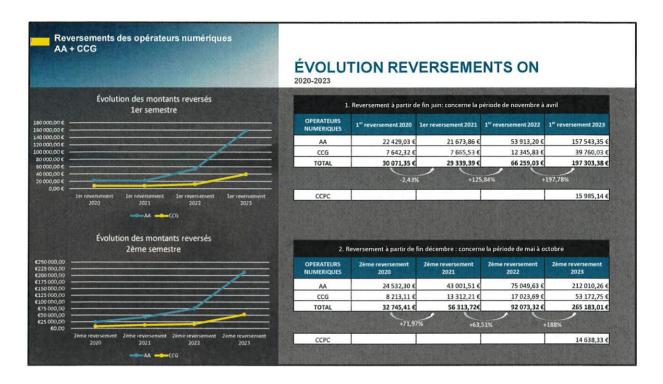
On a fait le choix de dissocier les chiffres de la taxe de séjour d'AA et de la CCG avec ceux de la CCPC du fait d'une reprise réelle de la gestion de la taxe de séjour de la CCPC en février 2023 et d'une convention de partenariat qui amène à une gestion différente en terme de versement.





Pour la CCPC, on observe également une évolution. Vous pouvez constater un cumul de 30 834,47€ de déclarations de la taxe de séjour.





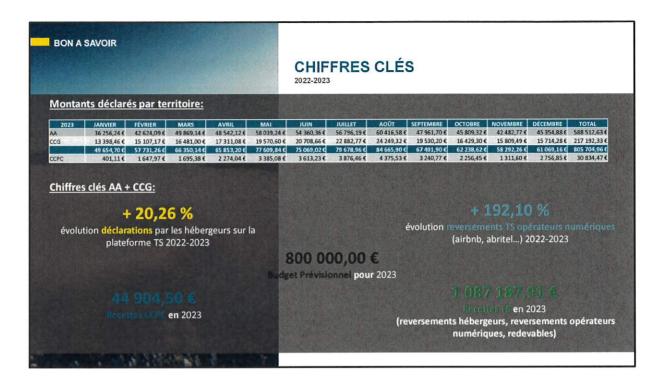
Il nous semblait également important de partager avec vous l'évolution constante des reversements des opérateurs numériques, qui pour cette année 2023 est considérable.

Pour rappel il y a 2 reversements des ON par an :

- Un 1er reversement à partir de fin juin: concerne la période de novembre à avril
- Un 2<sup>ème</sup> reversement à partir de fin décembre : concerne la période de mai à octobre

Monsieur ANTOINE intervient pour ajouter qu'il reste des marges de manœuvre notamment par la mise en place des procédures comme par exemple à Gaillard qui permettent une meilleure visibilité des meublés de tourisme sur les communes qui ont mis en place les procédures d'enregistrement et de changement d'usage.





Sur cette dernière slide, on a voulu mettre en évidence les montants déclarés par territoire mais également les chiffres clés de la taxe de séjour.

2023 devient donc notre année de référence en terme de collecte de la taxe de séjour que ce soit auprès des hébergeurs directement ou auprès des opérateurs numériques.

Il est essentiel de comprendre à quoi est liée cette évolution. C'est notamment par la sensibilisation croissante effectuée auprès des hébergeurs, des conciergeries et des opérateurs numériques, liée à l'évolution du tarif de la taxe de séjour pour les hébergements non classés (2% à 5%), la création et la mise à disposition de supports et guides pratiques pour faciliter les démarches des hébergeurs et l'attractivité de notre territoire à travers les campagnes de promotion et la place importante du tourisme d'affaires.

En conclusion, l'évolution des déclarations de la taxe de séjour reflète une reprise de l'activité touristique de notre territoire, cependant il reste encore du travail à faire pour garantir que cette taxe soit collectée de manière juste et équitable au profit de tous les acteurs impliqués dans l'industrie du tourisme.

Monsieur DE VIRY ajoute que c'est le résultat également de la qualité des hébergements, de la qualité du travail qui est fait, de l'accueil, de l'investissement des hôtels, campings etc présents sur notre territoire.



Monsieur MOUCHET précise que cette année 2023 est assez exceptionnelle avec notamment le Tour de France. Ce type d'évènement a boosté les ventes. Il ajoute qu'il sera peut-être plus difficile cette année de réaliser ces chiffres.

Monsieur ANTOINE précise que c'est pour cela que nous avons été plus raisonnable dans les recettes que nous avons budgétées cette année qui vont être présentées par la suite.





Madame INCANDELA prend la parole pour rebondir sur ces informations et demande si les socioprofessionnels ont des informations à nous partager sur ce début d'année? Personne ne répond.





Madame INCANDELA, passe donc à la suite et présente les grandes lignes du plan stratégique et marketing pour 2024.





Madame INCANDELA précise que l'idée est de présenter les grands projets phares qui seront portés par l'équipe cette année.

Il est important de se rendre compte de l'évolution importante de l'Office de tourisme.

Merci aux élus et aux socioprofessionnels de nous avoir accompagné dans toutes les phases de transition.

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2023, c'est 3 marqueurs forts: l'élargissement au Pays de Cruseilles, le schéma de développement touristique qui nous a apporté du contenus pour avoir une vision stratégique sur les prochaines années et la convention de coopération signée en septembre 2023 avec le centre de convention puisque dorénavant, c'est l'Office de tourisme qui se charge de la commercialisation des espaces du centre de convention d'Archparc.





Madame INCANDELA précise que pour les axes structurants ce qu'il faut retenir c'est que le schéma de développement touristique et la convention d'objectifs qui nous lie avec nos entités de tutelles, nous ont apporté un cadre pour nous permettre de construire un plan stratégique avec les équipes et la gouvernance que l'on va vous présenté aujourd hui.





Madame INCANDELA rappelle les 4 axes qui ont été relevés par le schéma développement touristique qui s'est déroulé sur 2 ans.

Accompagnement d'un cabinet pour l'élaboration du schéma. Vous allez retrouver des pastilles de couleur tout le long de cette présentation pour vous permettre de voir les actions qui ont été entreprises en phase avec le schéma de développement touristique





Madame INCANDELA fait un rappel des piliers fondamentaux de l'Office de tourisme.

- La démarche qualité: philosophie que l'on partage au sein de la structure, elle nous oblige à nous remettre en question sur les fonctionnements internes pour nous permettre d'optimiser nos process.
- Le service aux habitants: il y a eu un repositionnement de l'Office de tourisme sur le relai local.
- Les indicateurs: grand point de développement au sein de l'Office de tourisme.
   On manque de données qualitatives et quantitatives. L'idée est de s'outiller pour monter en compétence.
- Le tourisme durable: besoin de murir sur ce domaine et prendre de la hauteur.









Madame INCANDELA précise qu'en fin d'année 2023, on a effectué des dépôts de marque à 2 échelles, européens et suisse pour pouvoir enregistrer etsécuriser la nouvelle marque.

On est sur la fin des délais légaux.

Jusqu'à début mai, nous ne pouvons pas exploiter cette nouvelle marque. Vous serez associés à certains temps pour le déploiement de cette nouvelle marque.





Madame INCANDELA fait un point sur l'ingénierie touristique. On avait les moyens cette année de porter des études et de s'intégrer à certaines dynamiques institutionnelles dont l'étude de la fréquentation du Salève.

Les 2 autres études portent sur l'offre d'hébergement et des espaces de séminaire. L'idée c'est d'avoir une cartographie de toute l'offre du territoire pour pouvoir ensuite trouver les meilleures stratégies en cohérence avec la demande et apporter un éclairage aux collectivités sur les différents aménagements.

Elle fait un point sur l'étude sur la mobilité touristique pour trouver les pistes d'amélioration.

Monsieur DE VIRY précise qu'on à la chance d'avoir eu un bonus important sur la taxe de séjour et des collectivités qui maintiennent leurs subventions et ce bonus va permettre de mener ces études attendues.

Monsieur ANTOINE complète en précisant que ces études vont nous permettre d'obtenir de la data et il attire l'attention des maires en indiquant que s'ils ont des projets qui concerne l'hôtellerie, l'hébergement, la mobilité le reflexe serait de solliciter l'Office de tourisme avec notamment des socioprofessionnels qui peuvent les conseiller et apporter leur savoir faire.





Madame INCANDELA ajoute que l'équipe met a disposition son savoir, son expertise pour pouvoir accompagner les institutionnels dans le cadre de différents projets.

Madame LECAUCHOIS demande où se situe la halle Tapponier. Monsieur ANTOINE répond que la halle se situe près de la gare d'Annemasse et l'intérêt de réhabiliter ce site.



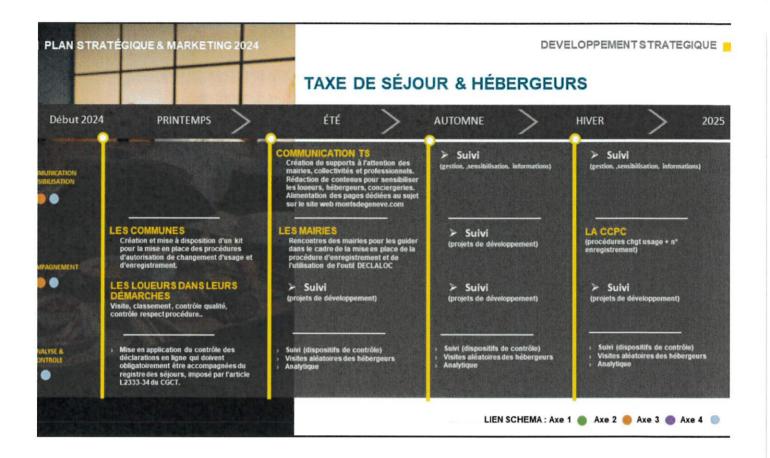


Madame INCANDELA fait un point sur les projets phares qui vont être portés à l'échelle des services.

Pour la taxe de séjour, il y a 3 points clés fondamentaux:

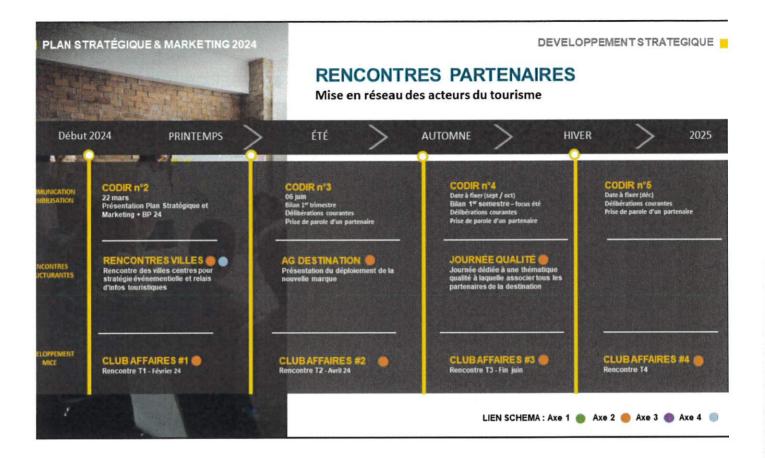
- Accompagnement des hébergeurs, institutionnels pour la mise en place de procédures d'encadrement des meublés de tourisme.
- L'autre point sur la communication en sensibilisant les hébergeurs, les agences immobilières, les conciergeries ...
- Poursuivre et affiner notre analyse à l'aide d'outils.





Madame INCANDELA ajoute que l'on a repositionné tous ces temps forts.





Madame INCANDELA précise que l'on a relisté les temps forts qu'il y aura avec la rencontre avec les partenaires

Sur certains projets on aura besoin de vous solliciter et de brainstormer avec vous. C'est ce que l'on fait avec le club affaire et que l'on aimerait faire avec les membres du codir lors des prochaines séances avec des temps dediés.









STRATEGIE LOISIRS

### STRATÉGIE MARKETING LOISIRS

CLIENTÈLES GRAND PUBLIC & GROUPES

#### 1. POSITIONNEMENT MARKETING

Destination loisirs indoor/outdoor, entre ville et nature, où toutes les occasions sont bonnes pour prendre de la hauteur!

#### 2. LES CIBLES ET SEGMENTS PRIORITAIRES

Activation progressive (depuis 2020) des zones géographiques:

- ➤ Court termes (2 ans) : périmètre local +/- 1h de la destination
- > Moyen termes (3 ans) : périmètre départemental/suisse +/- 2 heures
- > Long termes (5 ans): périmètre régional +/- 3 heures en transports

Faire vivre et évoluer nos personae :

- > Habitants
- > Break pour famille citadine de proximité
- > Clientèle « escale » ou « itinérante »

Madame RAMAULLY prend la parole pour présenter les projets phares des axes loisirs et affaires.

Elle indique que le schéma de développement touristique a posé ce positionnement marketing de cette destination, diversifiée par le côté ville et nature et la richesse de ces monts qui offrent une prise de hauteur qui est l'essence sur laquelle on travaille et des cibles et segments prioritaires.









Madame RAMAULLY présente le plan d'actions jusqu'en 2025 en plusieurs axes avec le projet phare du réaménagement de notre présence dans le centre d'UCPA VITAM. Projet qui va également être un modèle pour repenser notre présence sur d'autres lieux de la destination.

Monsieur DE VIRY intervient pour partager un échange qu'il a eu avec Madame LECAUCHOIS et Madame LOYAU sur la pertinence de faire ce corner sur VITAM plutôt que le centre de Saint Julien. Il précise que le message est passé, qu'il y aura un retour en fonction des chiffres de fréquentation.

Monsieur ANTOINE précise que la composition de cet accueil servira à d'autres relais avec une même identité visuelle

Madame LECAUCHOIS intervient pour préciser qu'il serait bien de faire un relai sur la commune en plein centre de Saint-Julien-En-Genevois dans un local déjà disponible.

Madame RAMAULLY ajoute qu'il s'agit du 2ème axe de la stratégie que l'on déploie. Christel et son équipe travaille sur des présences de l équipe hors les murs notamment sur l'été et l'hiver sur des sites que l'on a identifié soit avec les mairies ou par des évènements pour tester des points de contact.

On va tester et on fera des bilans pour les éléments à garder ou à transformer.

Autre projet important : l'office est un point de contact mais les hébergeurs, les socioprofessionnels aussi, d'où la proposition de développer le roadbook pro (test



avec la camping de la Colombière).

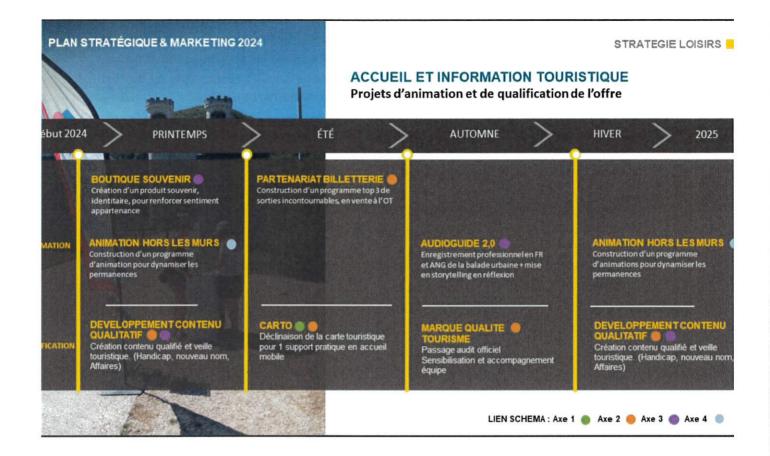
Monsieur DE VIRY ajoute que l'on avait également pensé aux mairies qui pourraient avoir cet outil d'accueil. On a buté sur un soucis car dans les communes on a besoin d être exhaustifs, on doit donner les informations de tous les restaurants ou autres sites mais à l'Office de tourisme, on se limite aux partenaires de l'office de tourisme.

Madame RAMAULLY précise que l'on travaille également sur des dispositifs sur mesure. On a des kits qui sont en train d'être déployés, qui seront renouvelés avec le déploiement de la nouvelle marque. On essaie de s'adapter.

Madame RAMAULLY précise que la qualification de contenu est cruciale car c'est le renouvellement de notre maque qualité tourisme que l'on repassera en octobre.

Monsieur DE VIRY précise la complexité d'obtenir ce label qui permet de qualifier l'Office de tourisme.





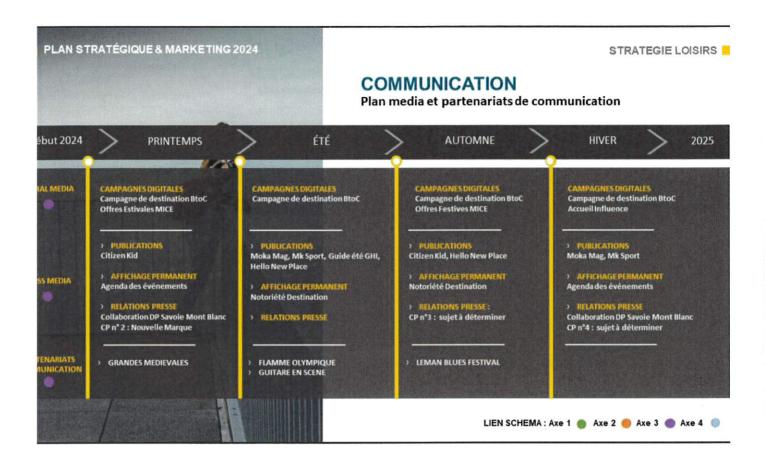




Madame RAMAULLY passe à la partie communication et parle des enjeux avec le déploiement de la nouvelle marque.

L'objectif est de continuer le développement et la notoriété tout en garantissant une image du territoire qui reste portée par le même adn, avec les même marqueurs tout en les renforçant au niveau de plusieurs axes.

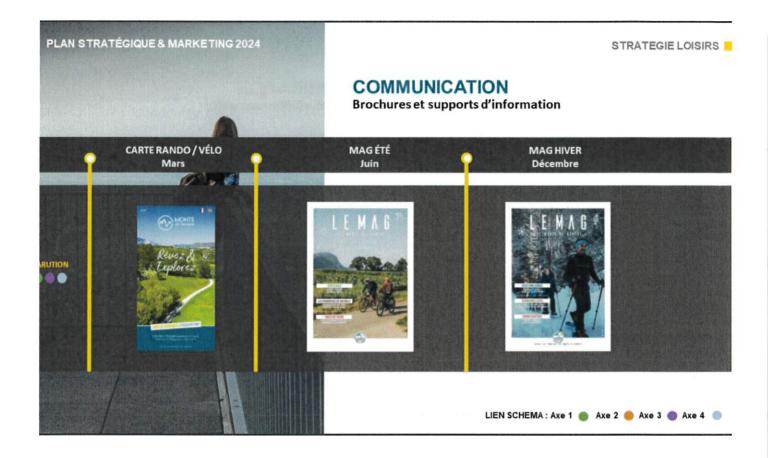




Madame RAMAULLY fait un point sur la qualification de contenus, les campagnes de communication grand public qui auront un lien avec le déploiement de la nouvelle marque, la diversification de la prise de parole dans les médias avec la collaboration de Monsieur BARRET, notre partenariat sur des évènements phares.

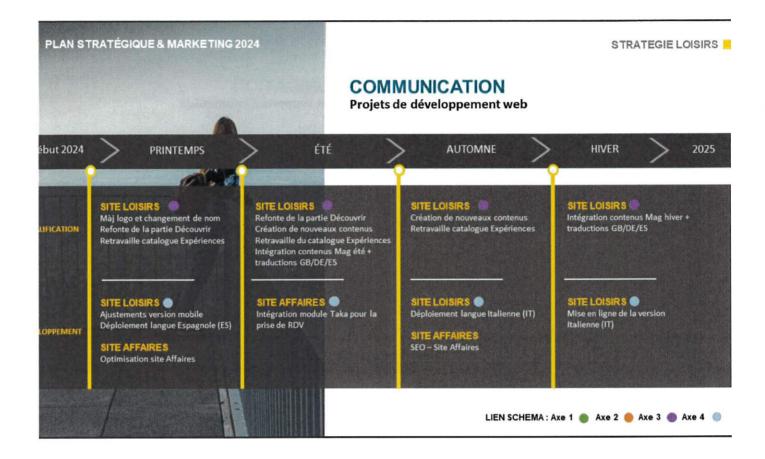
Monsieur DE VIRY précise que l'Office de tourisme est souvent sollicité pour des subventions. Il précise que l'Office de tourisme accompagne sur la notoriété et non la subvention car légalement c'est interdit.





Madame RAMAULLY fait un point sur les publications avec le 1<sup>er</sup> support qui est sorti à savoir la carte touristique avec le territoire élargi qui précise les itinéraires cyclo et rando mais également la diffusion du magasine été et hiver.





Madame RAMAULLY insiste sur le point de vigilance dans la qualité des contenus sur le site internet avec le déploiement de nouvelles langues avec l'espagnol qui est en cours et l'objectif de déployer l'italien en fin d'année et le déploiement du module taka pour permettre de prendre en ligne des rendez-vous en visio avec les conseillers en séjour et deployer le service avec le service commercial

Monsieur DE VIRY précise que c'est une attente très forte.









STRATÉGIE AFFAIRES

# STRATÉGIE MARKETING

CLIENTÈLES MICE

### 1. POSITIONNEMENT MARKETING

En Haute-Savoie, aux portes de la Suisse, les Monts de Genève constituent une destination affaires 4 saisons multifacettes et multimodale, bénéficiant d'une accessibilité internationale, proposant des infrastructures à taille humaine, ainsi qu'une offre d'hébergement abordable et confortable.

Poumon vert entre Léman et montagnes, la destination portée par la diversité urbaine est le lieu idéal pour prendre de la hauteur, Elle conjugue authenticité des savoir-faire, technologie, innovation, décontraction et loisirs, au service de l'organisation d'événements professionnels sur-mesure.

### Marqueurs du territoire :

- Le luxe de la nature
- 4 saisons
- · Un territoire outdoor varié et hétéroclite riche en expériences
- Local -> national

Madame RAMAULLY présente les axes pour la partie affaire. 2023 a été l'année de la construction de la feuille de route. La stratégie a été coconstruite avec un cabinet et le club affaire. Le ciblage et les segments fonctionnent comme le grand public.





STRATÉGIE AFFAIRES

# STRATÉGIE MARKETING

**CLIENTÈLES MICE** 

## 1. LE CIBLAGE

Activation progressive des zones géographiques :
Court terme (moins de 2 ans) : Périmètre : 2h maxi (France et Suisse) / Moins de 150 pax
- PME PMI / instances professionnelles / institutionnels
- Agroalimentaire, pharmaceutique, technologique, innovation, tertiaire
- Agences événementielles et de communication, régionales et suisses

Moyen terme (moins de 3 ans) : périmètre régional à 3h maxi + villes à 3h selon mode transport / Moins de 300 pax

• Sans hébergement : fédérations prof. régionales à 2h maxi

• Avec hébergement : fédérations prof. régionales à 3h maxi

• Agences événementielles et de communication, nationales et suisses

Long terme (moins de 5 ans) : Périmètre : Suisse et Allemagne à 3h maxi • Evénements festifs d'entreprises

- · Voyages d'études

### 2. LES SEGMENTS PRIORITAIRES

- ➤ Réunion, journée d'étude, repas d'affaires,
   ➤ Conférence avec restauration (moins de 150 pax)
   ➤ Team building / Incentive
- Convention forces de vente et/ou scientifique (moins de 400 pax)
   Evênements festifs d'entreprise (célébration)
- Séminaire résidentiel / semi résidentiel
   Salons / workshops btob
   Voyage d'etude / groupe affaires

Madame RAMAULLY précise que la stratégie de développement est ciblée à court, moyen et long terme.





Madame RAMAULLY fait un point sur les objectifs prioritaires.

Monsieur DE VIRY ajoute que cela aura un impact à long terme sur l'attractivité de notre territoire.





Madame RAMAULLY présente la restructuration des offres et de la manière dont on présente le potentiel affaire de la destination. Il y a des partenariats effectués à différentes échelles avec des acteurs touristiques qui évoluent sur des niveaux et des périmètres plus larges.

Elle fait un point sur un évènement phare à savoir sur my business event, projet co construit avec le club affaire. 4 rencontres avec le club affaire sont prévues.

Monsieur ANTOINE précise que ce club est dynamique et constructif.

Monsieur BARRONNET témoigne. Il indique que ce club a été mis en place il y a peu de temps. Il commence à se structurer avec une organisation autour d'un groupe whatsapp qui crée de la collégialité. On sait rarement répondre à 100% à l'offre donc on est obligé de s associer ce qui a permis de créer une sorte de fraternité dans le groupe.

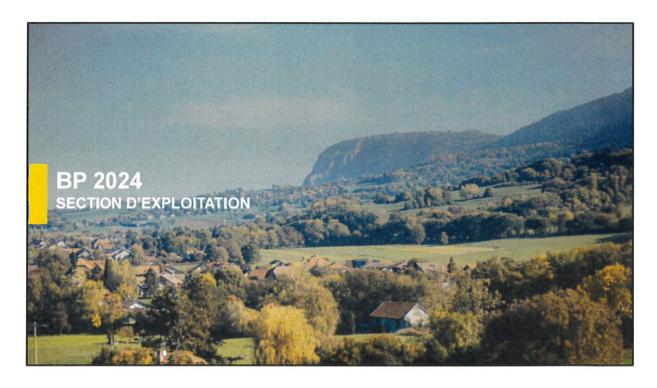




Madame RAMAULLY fait un point sur les opérations de promotion, la volonté d'organiser des Eductours sur la destination.

Il y aura aussi une stratégie de prospection avec 2 axes à savoir travailler sur la commercialisation de la destination et le travail avec le centre de convention, cette cooperation ou l'office commercialise les espaces. En terme de communication, il y aura des prises de parole dédiées à l'offre affaire et la dynamique des réseaux.





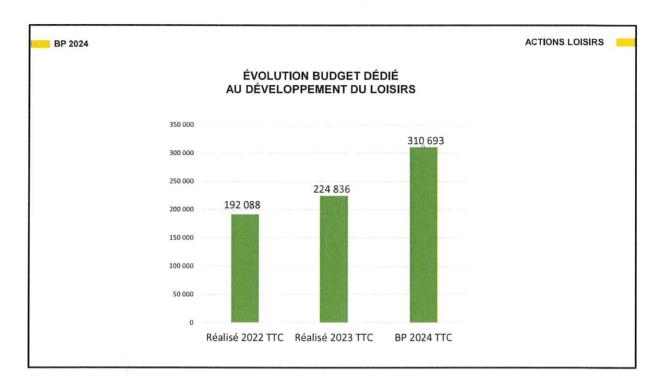
Madame INCANDELA reprend la parole. Elle demande à l'équipe de l'Office de tourisme de sortir pour des raisons de confidentialité.





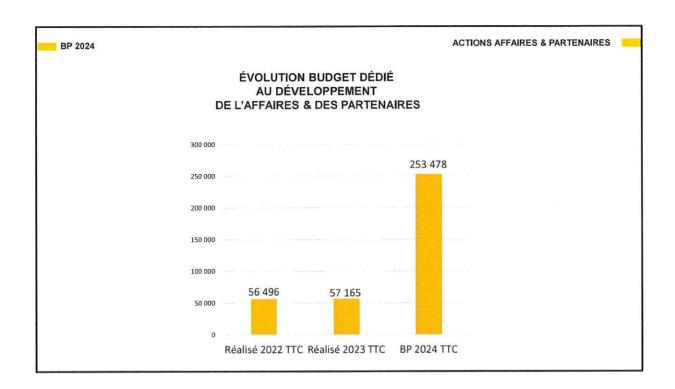
Madame INCANDELA présente le budget primitif 2024. Elle explique l'evolution financière pour accompagner les actions tournées vers le loisir et le grand public.



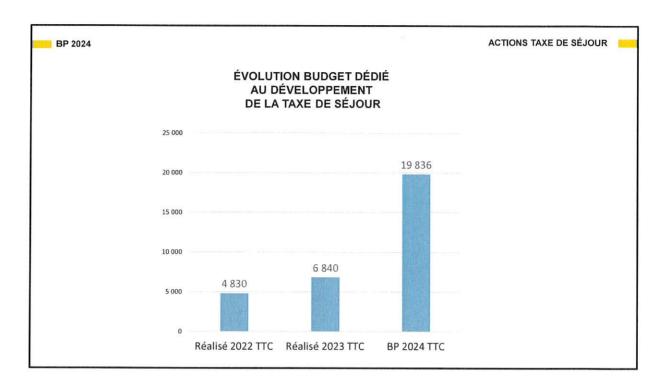


Madame INCANDELA explique l'augmentation du budget pour le développement de la dynamique affaire et des partenaires



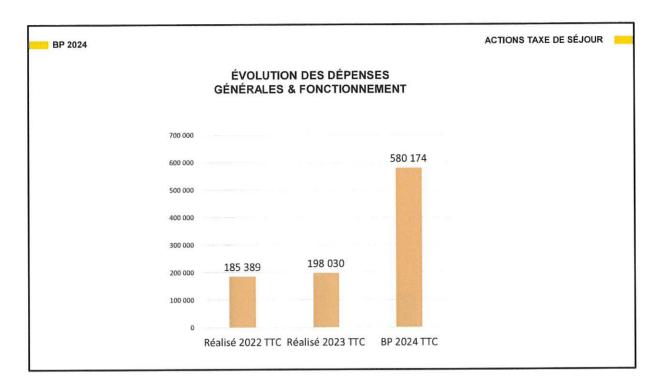






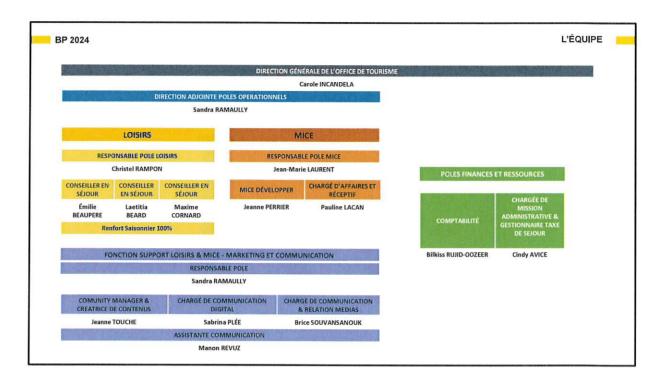
Madame INCANDELA précise que l'on a un budget important parce qu'il y a un accompagnement avec un cabinet juridique et des outils qui ont déjà été investis.





Grosse évolution avec l'integration des budgets portés pour les études





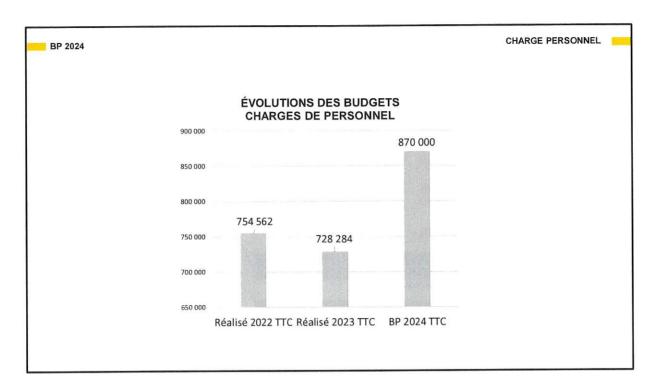
Madame INCANDELA précise la réorganisation de la structure. Avec la nouvelle fonction de Madame RAMAULLY pour veiller à une bonne transversalité et une bonne cohérence des services.

Monsieur DE VIRY précise que cette organisation est tournée vers les attentes des clients.

Madame INCANDELA ajoute que l'on est sur un territoire en développement qui nécessite d'être agile.

Monsieur DE VIRY ajoute que la réorganisation n'a pas été simple a mettre en place et a nécessité un travail de fond



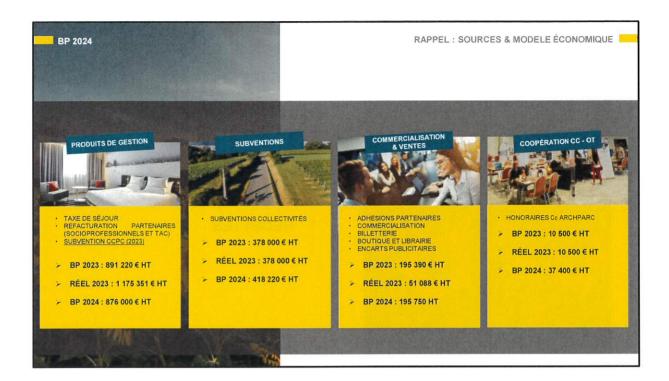


Madame INCANDELA explique l'évolution du budget dédié aux charges de personnel pour les mutations de poste, et pour les formations des employés.







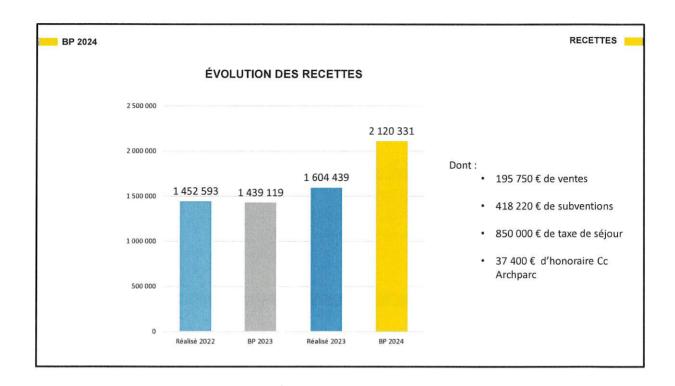


Madame INCANDELA rappelle les sources du modèle économique avec la taxe de séjour, les subventions, les dossiers commerciaux et partenariats et les honoraires facturés au centre de convention dans le cadre de la convention de coopération.

Madame LECAUCHOIS demande des précisions car elle est étonnée sur les chiffres de commercialisation et vente par rapport au budget réel 2023.

Madame INCANDELA ET Monsieur DE VIRY précisent la raison. Il y a eu un glissement dans les actions portées sur la dynamique commerciale et les travaux qui ont retardé l'ouverture du centre de convention

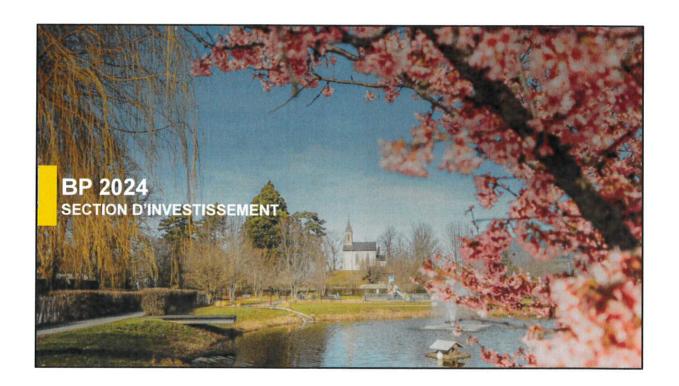






SECTION D'EXPLOITATION	of State of	HAMILY STATE					Date September 19	
DEPENSES D'EXPLOITATION	Réalis	é 2022	BP 2	023	BP 2023 Réalisé	96	BP 2024	
CHAPITRE 011 Charges à caractère général		362 298	628	613	465 473	74	1 164 181,18	
CHAPITRE 012 Charges de personnel		754 562	820	000	728 284	89	89 870 000,00	
CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante		34 402	18	000	8 098	45	30 000,00	
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles		0	174	237		0		
CHAPITRE 022 Dépense imprévues		0	5	000	0	0	5 000,00	
CHAPITRE 023 - Virement à la section investissement		0		0	0			
			48 450					
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION SECTION D'EXPLOITATION	1	27 844 179 106	1 694	300	48 450 1 250 304	100	2 120 331	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			_	-		100	Charles and Artist and	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION SECTION D'EXPLOITATION	1		1 694	300 BP 20	1 250 304 23 BP 2023 réalisé	%	2 120 331 BP 2024	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION  SECTION D'EXPLOITATION  RECETTES D'EXPLOITATION  CHAPITRE 002 Excédent		179 106 Réalisé 2	1 694	300 BP 200 260 9	1 250 304 23 BP 2023 réalisé 81	% 0	2 120 331 BP 2024 597 088.52	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION  SECTION D'EXPLOITATION  RECETTES D'EXPLOITATION  CHAPITRE 002 Excédent  CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, mar		179 106 Réalisé 2 45 949	1 694	300 BP 200 260 9 134 8	1 250 304 23 BP 2023 réalisé 81 90 51 088	% 0 38	2 120 331 BP 2024 597 088,52 195 749,66	
SECTION D'EXPLOITATION  RECETTES D'EXPLOITATION  CHAPITRE 002 Excédent  CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, mar  CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation		179 106 Réalisé 2 45 949 383 333	1 694 2022 9,25 3,30	300 BP 202 260 9 134 8 377 3	1 250 304 23 BP 2023 réalisé 81 90 51 088 33 378 000	% 0 38 100	2 120 331 BP 2024 597 088,52 195 749,66 418 220	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION  SECTION D'EXPLOITATION  RECETTES D'EXPLOITATION  CHAPITRE 002 Excédent  CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, mar		179 106 Réalisé 2 45 949	1 694 2022 9,25 3,30	300 BP 200 260 9 134 8	1 250 304 23 BP 2023 réalisé 81 90 51 088 33 378 000	% 0 38	2 120 331 BP 2024 597 088,52 195 749,66	

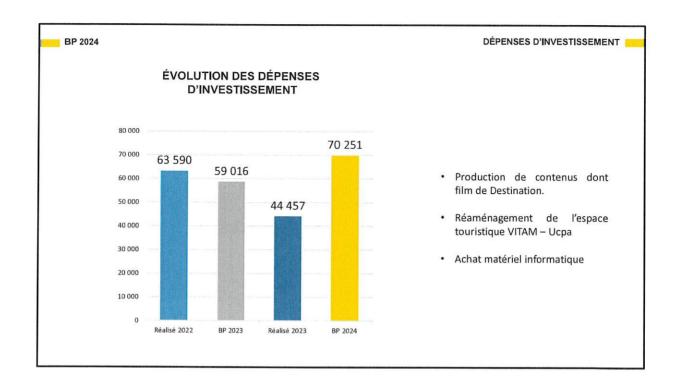








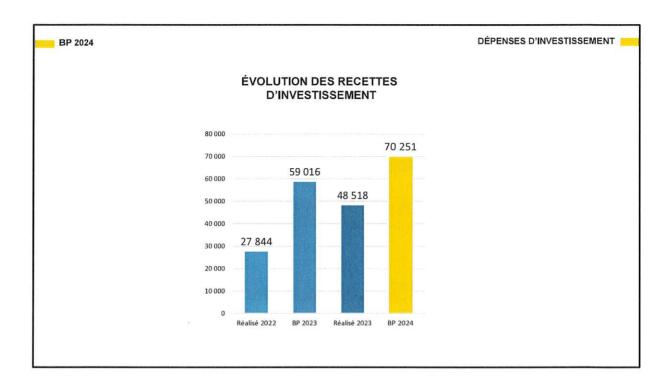














BP 2024 0 0,00 0,7 34 500,00 1 000,00 0,00 1 000,00
34 500,00 12 34 751,00
12 34 751,00
<b>一种的一种种种的一种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种</b>
1,000,00
, 000,00
70 251
BP 2024
0,00
19 351,18
50 899.82

Monsieur ANTOINE précise que le Trésor Public nous a demandé de présenter un budget en TTC.

Monsieur MEHDI demande quel est l'intérêt.

Monsieur ANTOINE précise que c'est tout simplement une demande du Trésor Public.





APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

# **DÉLIBÉRATION 1**

- Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du
- Comité de direction

  Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté por le Président au Comité de direction,

  Vu les articles 1.33-7, 1.33-8 du code du tourisme,
- Vu l'article R. 133-15 du Cove du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312-1,
- Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;

Monsieur ANTOINE, Président, expose au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice, Considérant que le budget primitif 2024 est présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses: Pour la section d'exploitation, à 2 120 331 €. Pour la section d'investissement, à 70 251 €.

D'APPROUVER, le budget primitif 2024 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération.

DE DONNER délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget. (2)

Monsieur ANTOINE propose de voter ce budget et de donner délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

Vote pour à l'unanimité.



COMPTE ADMINISTRATIF	MONTS DE GENEVE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023									RESULTATS AU 12/02/24	
	II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE							II A1	]		
	EXECUTION DU BUDGET SOLDE D'EXECUTION								1		
				DEPENSES		RECETTES			(1)	1	
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation		_ ^	1 266 523,11	0	1 602 636	0,60	g-A 336 107,41		
	tt		i'investissement		33 891,3	12 н 63 808		8,31	нв 29 916,99		
							+			_	
	REPORTS DE Report en section d'exploitation (002)				0,00 ficit)	(si excédent)					
	N-1	L'EXERCICE Banari en section		D (si de	10 566,00 ficit)		xcédent)	0,00			
	,					,	-			3	
		DEPE	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)				
	TOTAL (réalisations + reports)			P= A+B+C+D	1 310 980,5	0 980,51 Q# 1 927 420,03		0,02	-Q-P 616 439,51	]	
			,		- y					-	
J	RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2) Sec		Section	d'exploitation	E	E		к	0,00		
			Section d	l'investissement	F	0,00 L		L	0,00		
				restes å réaliser å orter en N+1	* E+F	E+F 0,00 = K4		= K+L	0,00		
									SOLDE	٦	
				DEPENS	DEPENSES		RECETTES		D'EXECUTION (1)	1	
	RESULTAT Section		d'exploitation	= A+C+£ 1	266 523,19	- G+H+K 1 863 611.7		11,71	597 088,52		
			Section estissement	= 8+D+F	44 457,32	= H+J+L 63 808,3		08,31	19 350,91		
		TOTAL CUMULE		A+B+C+D+E+F 1	310 980,51	- G+H+I+J+K+L 1 927 420,03		20,02	616 439,5		
l											

Monsieur ANTOINE sort de la salle pour le vote du compte administratif.

Madame INCANDELA précise qu'il a été proposé de garder l'excédent pour mener a bien les études et les investissement pour la destination

Monsieur DE VIRY ajoute que c'est une belle confiance des présidents envers l'équipe pour permettre de développer l'attractivité.





APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023

### **DÉLIBÉRATION 2**

Vu les articles L134-6 et R.133-10 du code du tourisme,

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que l'approbation du compte administratif et compte de gestion est une attribution du Comité de direction.

Considérant que Monsieur le Vice-Président proposera aux membres du Comité de direction, les résultats du compte administratif 2023,

Considérant que le compte de gestion sera identique au compte de résultat,

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Résultat exploitation 2023: 597 088,52 €: au chapitre 002 (R) de la section exploitation.

Résultat investissement 2023 : 19 351,18 € : au chapitre 001 (D) de la section investissement.

Considérant que les affectations par chapitres.

Considérant que le compte administratif sera présenté lors de la séance.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésorier Principal.

Considérant que le compte administratif sera annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Comité de direction,

D'APPROUVER le compte administratif 2023 et constater sa conformité avec le compte de gestion, annexé à la présente délibération.

D'APPROUVER l'affectation du résultat.

(8) 2'

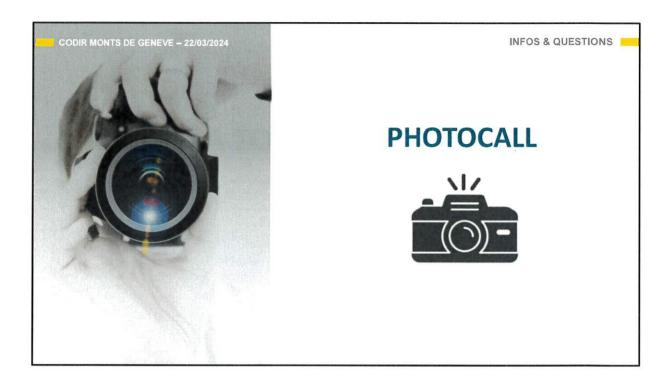
Monsieur DE VIRY propose au Comité de direction, d'approuver le compte administratif 2023 et constater sa conformité avec le compte de gestion, annexé à la présente délibération et d'approuver l'affectation du résultat.

Vote pour à l'unanimité.





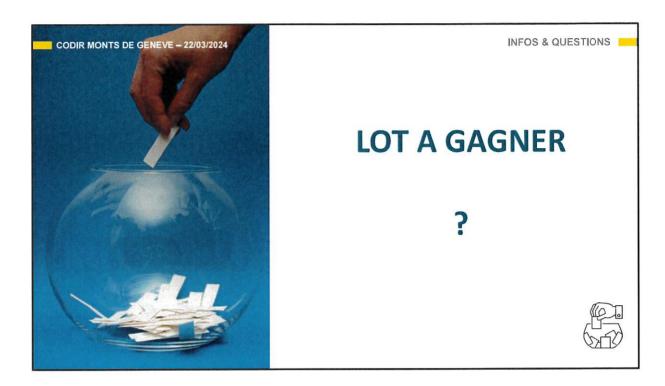




Monsieur ANTOINE réintègre la salle.

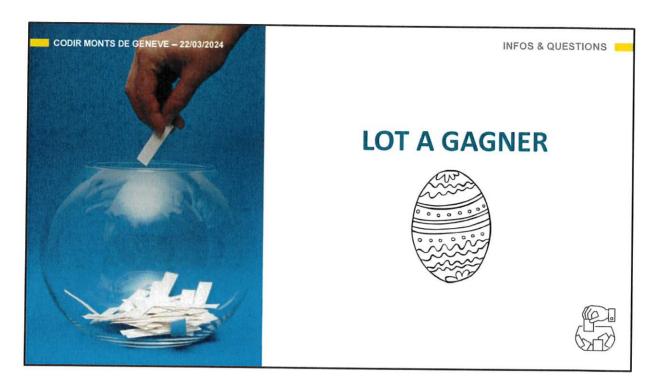
Madame INCANDELA précise qu'il est proposé de prendre en photos les membres présents suite à une demande pour la mise en place d'un trombinoscope qui sera mis à disposition sur le drive





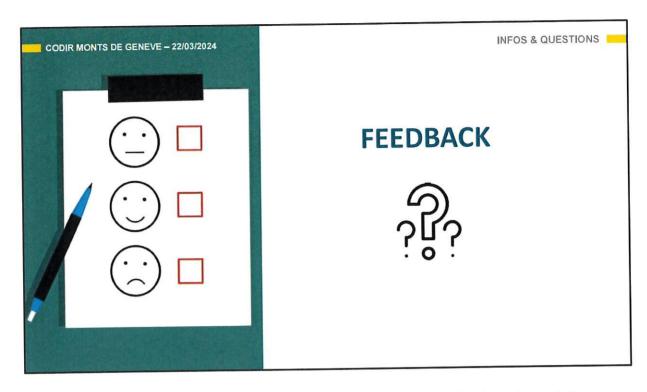
Monsieur ANTOINE fait un appel aux partenaires pour proposer et faire gagner un lot aux membres du CODIR





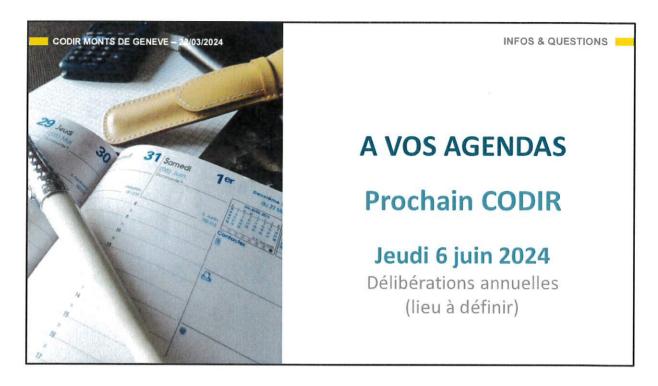
Madame INCANDELA présente le 2<sup>ème</sup> lot à gagner, offert par l'Office de tourisme qui a permis de contribuer à une bonne cause (cancer du sein) . Gagnant(e) suite au tirage au sort: Monsieur JACQUEMOUD





Madame INCANDELA fait un rappel du coin feedback pour faire les retours de la salle à chaud





Monsieur ANTOINE remercie l'assemblée et annonce les prochaines dates de CODIR





### Patrick et Carole:

Mot de la fin, ressenti et remerciements Merci à Patrick ANTOINE de nous avoir accueilli dans ses locaux





Eddy BARONNET

Directeur de Crazyschool

Docusigned by:

Patrick ANTOINE - Président

Président

CCAE61D97DAE479...



